



1^{ER} CONGRÈS DES MAIRES DU SÉNÉGAL



PROMOUVOIR LES PARTENARIATS INNOVANTS POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

22-24
MARS 2016
AU CICAD
DIAMNIADIO



INTRO



L'Association des maires du Sénégal (AMS) organise la 1ère Edition du Congrès des Maires du Sénégal du 22 au 24 mars 2016 sous le parrainage de son Excellence M. Abdou Diouf, Ancien Président du Sénégal et Ancien Secrétaire Général de la Francophonie.

Cet évènement, qui survient quelques semaines après l'accord historique sur le climat obtenu à Paris, portera sur le thème : **Financements innovants du développement durable : quels partenariats pour un rôle accru des Autorités locales.**

L'Association des Maires du Sénégal (AMS), souhaite ainsi offrir aux acteurs nationaux et internationaux du développement local, à travers cet évènement, une plate-forme d'échanges pratiques sur les modalités de financement des programmes initiés par et/ou pour les collectivités territoriales, dans le cadre de l'atténuation des effets du changement climatique.

Le Congrès des Maires qui se tiendra au Centre International de Conférence Abdou Diouf, sera ponctué de trois activités :

- 1** L'Assemblée Générale Annuelle de l'AMS
- 2** Le Colloque International co-organisé avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Union européenne.
- 3** Le Salon des Maires et du Développement Durable « SAMADD »

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LIEU : Centre International de Conférence Abdou Diouf (CICAD) Diamniadio

DATES : 22, 23, 24 mars 2016

NOMBRES DE PARTICIPANTS ATTENDUS : 800 personnes

SITE : www.cms-samaad.sn





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES MAIRES DU SÉNÉGAL

“Partager les même objectifs pour mieux participer au développement de nos localités et améliorer les conditions de vie des populations”

L'Assemblée Générale des Maires du Sénégal se tiendra les 22 et 23 mars dans la salle plénière du CICAD et sera l'occasion de présenter à l'ensemble des 557 maires du Sénégal, le bilan de l'association sur l'année 2015.

Cette rencontre permettra également d'adopter le Plan de développement stratégique quinquennal (2016-2020) de l'Association, ainsi que ses programmes opérationnels 2016-2017.



“Un engagement actif pour une association forte”

Le renforcement de l'Association des Maires, en tant que réceptacle des préoccupations de ses membres et plate-forme de solidarité inter-collectivités, passe par les axes d'intervention suivants :

- Promouvoir les réalisations effectives de l'association au bénéfice de ses membres en renforçant entre autre la fonction service et la fonction « project developer » ;
- Promouvoir la cohérence et la mutualisation des échanges intercommunaux, l'équité territoriale et la coopération décentralisée ;
- Renforcer les compétences et les ressources des collectivités locales ;
- améliorer les méthodes de planification, de suivi et d'évaluation des projets territoriaux ;
- Promouvoir la politique de décentralisation par un partenariat responsable avec l'Etat ;
- Consolider le rôle et la place de l'AMS sur les scènes ouest-africaine, continentale et internationale à travers un engagement volontariste.

Intervenant quelques semaines après la Cop 21, cette assemblée s'inscrit également dans la recherche accrue d'initiatives d'anticipation en réponse aux défis des changements géopolitiques et climatiques. Elle permettra aux maires du Sénégal de confirmer leur vocation à être des acteurs leaders de la décentralisation mais aussi d'adopter désormais une réelle approche territoriale inclusive pour un développement durable.



COLLOQUE INTERNATIONAL EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF)



“Concilier développement et durabilité”



Le 28 janvier 2015, Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris et Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones et Monsieur Neven Mimica, Commissaire Européen au Développement, ont signé un accord cadre de partenariat stratégique « AIMF/Union Européenne » qui s'inscrit dans une démarche vertueuse de collaboration entre collectivités, Etat, société civile et le respect de toutes les légitimités.

Ainsi, dans la phase de mise en oeuvre des différents plans d'actions qui ont été retenus lors d'un séminaire à Dakar en Septembre 2015 et votés à Tunis en Octobre, quatre groupes de travail ont été choisis pour mener à bien les plaidoyers dont celui que préside l'AMS à travers son président Aliou Sall et qui a comme thème : Le rôle des autorités locales face au défi climatique.

L'objectif est de mobiliser les élus locaux, les décideurs étatiques et les parlementaires sur cette question et d'identifier des pistes d'action concrètes, adaptées aux besoins des territoires. Cette démarche aura plus d'efficacité si l'ensemble des acteurs du développement territorial

parvient à faire évoluer l'environnement juridique et financier, au plans national et international, en matière de compétences et d'affectation de ressources dédiées aux changements climatiques.

Dans le souci de vouloir accompagner ces mêmes collectivités à agir, approfondir et élargir leurs relations avec de nouvelles formes de partenariats, le thème choisi pour ce colloque est « **Financements innovants du développement durable : quels partenariats pour un rôle accru des autorités locales ?** ».

La mobilisation de nos collectivités locales sur les questions environnementales est essentielle, en raison des conséquences écologiques de la croissance exponentielle de leurs populations. Mais elle est d'autant plus essentielle que les facteurs environnementaux apparaissent clairement comme des éléments aggravants de la pauvreté. Il leur faut alors trouver des mécanismes innovants de financement de projets d'adaptation aux changements climatiques pour apporter une réponse aux populations les plus concernées et les plus vulnérables aux conséquences de ces changements climatiques (inondations, sécheresses avec leurs conséquences sur l'agriculture, exodes forcés...).

Il est également à noter que les collectivités locales sont des acteurs majeurs pour les investissements durables. De par les compétences qui peuvent leur être dévolues, les autorités locales peuvent assumer des responsabilités stratégiques en termes d'investissement social, économique et environnemental et s'affirmer comme des acteurs clés de la lutte contre les dérèglements climatiques.





Enfin, ce colloque co-organisé avec l'AIMF, verra la participation d'autorités locales et étatiques en provenance d'Afrique, d'Europe et d'Asie, ainsi que des organismes internationaux dédiés au développement durable et à la coopération internationale tels que l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).



Il sera l'occasion de partager des expériences et de l'expertise à travers deux ateliers :

1. Quels mécanismes innovants de coopération entre les collectivités locales elles-mêmes d'une part et entre celles-ci et l'Etat d'autre part, afin de mobiliser les financements pour une politique efficace d'atténuation et d'adaptation aux conséquences des changements climatiques ?
2. Quels sources et mécanismes financiers nouveaux, nationaux et internationaux, mobilisables par les villes pour mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques ?



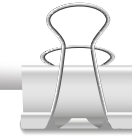
Des partenariats renforcés et innovants pour une économie verte, sociale et solidaire

Au-delà des échanges sur les nouvelles tendances internationales en matière de changements climatiques et notamment sur l'Accord de



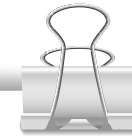
Paris, le colloque sera une plate-forme de promotion de partenariats innovants.

Avec la mobilisation de près de 200 participants étrangers et nationaux ainsi que la participation de nombreux experts durant ces 2 jours d'échanges, cette rencontre permettra :



- la sensibilisation des acteurs concernés sur les nouvelles alternatives énergétiques ;
- la collecte et l'échange d'informations et de bonnes pratiques en matière de changements climatiques ;
- la conclusion de partenariats entre collectivités ;
- le soutien à la création et à la mise en œuvre de projets innovants.

La participation de plusieurs ministres de l'espace UEMOA en charge notamment des finances, de l'environnement et des collectivités locales devra également faciliter :



- la mise en œuvre rapide des résolutions qui seront issues du colloque concernant notamment les réformes légales et réglementaires au plans communautaire et national ;
- le renforcement des dispositifs de financements ;
- la promotion des compétences des Autorités locales en matière de coopération internationale.

SALON DES MAIRES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE « SAMADD »

Mettre en réseau les acteurs de l'économie

L'autre innovation de ce congrès reste l'organisation du Salon des Maires et du Développement Durable "SAMMAD" qui permettra sur un même site de mettre en contact tous les acteurs de l'économie locale tant sur le plan de la demande que sur celui de l'offre.

Cette rencontre sera une occasion inédite pour les exposants de pouvoir toucher l'ensemble des acteurs du développement local de la Sous-région Ouest Africaine et de la communauté francophone. Ils pourront ainsi identifier et rencontrer les prospects les plus qualifiés pour leurs activités mais aussi démontrer en temps réel les atouts de leurs solutions grâce aux dispositifs interactifs mise en place.

Les 800 congressistes nationaux et internationaux confondus pourront pour leur part gagner en efficacité mais aussi en temps, en trouvant lors du "SAMMAD" des solutions sur mesure qui s'adaptent aux évolutions géopolitiques et répondent aux nouveaux contextes et défis internationaux.

Les exposants seront regroupés en 6 pôles d'activités :

- 1 - Agroalimentaire (Produits Bio, Agriculture et sylviculture, Elevage, Pêche, Alimentation, Matériel agricole et forestier, etc.)**
- 2 - Construction, Bâtiment, Habitat (Travaux Publics et Maritimes, Matériel pour les travaux publics et bâtiments, Bâtiment, Bois, Climatisation, Réfrigération, Ventilation, Sécurité et Alarmes, etc.)**
- 3 - Energie et Environnement (Eau, Energie, Energies renouvelables et environnement, Matériel de production d'hydrocarbures, Pétroles et Gaz, etc.)**

4 - Télécommunications, Réseaux et projets Urbains (Informatique, Internet, Télécoms, Architectes, etc.)

5- Conseils et Services aux entreprises (Services aux entreprises, Services financiers et Assurances, Transport et Logistique, Manutention, Gestion immobilière, Matériel Médical, Architectes, Bureaux Techniques, etc.)

6 - Secteur Public, Partenaires au Développement, Société Civile et Collectivités Locales





Une organisation attractive

Situé au cœur du congrès, l'exposition est un véritable espace de rencontres d'affaires qui accueille les stands des partenaires dont l'activité, les services, les solutions et produits sont essentiellement consacrés aux problématiques rencontrées par les congressistes.

Avec plus de 800 congressistes réunis dont **70%** issus des 557 collectivités du Sénégal, la première édition du Congrès des Maires du Sénégal **confirme déjà sa position de rendez-vous incontournable** pour les décideurs de la sous région. Il sera à coup sur un **carrefour de rencontres business et de décisions stratégiques**, le lieu où les **décideurs** rencontrent leurs futurs partenaires en solutions, accompagnement et conseil.



A qui s'adresse le salon ?

- 1 - Les 800 congressistes (Maires, Ministres des Finances, Ministres de l'Environnement, Ministres des collectivités locales, etc....)
- 2 - Les organismes publics et partenaires au développement.
- 3 - Les industries du secteur privé.
- 4 - Les acteurs du développement durable.
- 5 - Les compagnies de Travaux Publics et d'Infrastructures.
- 6 - Les Collectivités Locales et Projets Urbains.
- 7 - Les Régulateurs, Opérateurs de téléphonie et Concessionnaires.
- 8 - Les entreprises de conseil et multiservices.





Atouts

- 1 - Prolongez votre visibilité et renforcez votre image de spécialiste au-delà de la manifestation en enregistrant des capsules ou publi reportage à remettre sur clé USB aux exposants.
- 2 - Le salon accueillera une exposition sur l'histoire économique et culturelle des 14 régions du Sénégal.
- 3 - Une prise de parole sera accordée au sponsor leader et aux sponsors exclusifs de chaque pôle lors des pause-café spéciaux dans l'emplacement "Gnou Dadié" du salon.
- 4 - Pour les sponsors "Exclusifs", l'équipe d'organisation mettra à la disposition des exposants une large gamme de supports de communication afin qu'il soit identifié comme un partenaire incontournable de la manifestation : labellisation des badges, insertion publicitaire dans le mémo de bienvenue remis aux participants en main propre à leur arrivée à l'hôtel, etc.
- 5 - Des postes de travail en libre-service, un espace posters (photographe), une consigne de rechargement électrique des terminaux mobiles, un espace trouve-tout, seront disposés sur l'espace salon pour favoriser la fréquentation des stands.





PROGRAMME DU CONGRES

1 Activités communes

Mardi 22 mars 2016

- 10h00 Ouverture officielle du Congrès par le premier ministre et le parrain Discours d'accueil et d'inauguration Salle plénière du CICAD
- 11h00 Inauguration du Salon des Maires et du Développement Durable par les autorités présentes
- 12h00 Accueil des participants par section d'activités
- 13h00 Déjeuner de l'ensemble de l'assistance

Mercredi 23 mars

- 18h00 Dîner de Gala sur l'esplanade du CICAD

Jeudi 24 mars 2016

- 16h30 Conférence de presse de présentation des bilans du congrès
- 17h30 Remise des trophées de participation au niveau du SAMADD

2 Assemblée Générale des Maires

Mardi 22 mars 2016

- 14h 30 Visite du Salon / Participation aux ateliers solution
- 16h30 Pause Café Thématique au niveau du SAMADD
- 17h00 Visite du Salon / Participation aux ateliers solution
- 18h30 Départ en navette

Mercredi 23 mars

- 08H 30 Accueil des congressistes
- 09h00 Assemblée Générale des Maires
- 10h30 Pause Café Thématique dans le Hall

- 11h00 Clôture de l'Assemblée Générale
- 11h30 Visite du Salon / Participation aux ateliers solution
- 13h00 Déjeuner des participants
- 14h30 Visite du Salon / Participation aux ateliers solution
- 16h30 Pause Café Thématique
- 17h00 Fin Participation aux ateliers solution
- 22h30 Départ en navette

3 Colloque International des Maires

Mardi 22 mars 2016

- 14h 30 Ouverture officielle du Colloque International – Salle de conférence
- 16h30 Pause Café Thématique dans le Hall
- 17h00 Début des ateliers dans les salles d'échanges #1 et #2
- 18h30 Départ en navette

Mercredi 23 mars

- 08h30 Accueil des congressistes
- 09h00 Poursuite des ateliers dans les salles d'échanges #1 et #2
- 10h30 Pause Café Thématique dans le SAMADD
- 11h00 Reprise des ateliers dans les salles d'échanges #1 et #2
- 13h00 Déjeuner des participants
- 14h30 Reprise des ateliers dans les salles d'échanges #1 et #2
- 16h30 Pause Café Thématique dans le hall
- 17h00 Conclusion des échanges dans la salle de conférence
- 22h30 Départ en navette



PLAN D'ACCES



Le Centre de Conférence International de Diamniadio : Diamniadio - Dakar

Le CICAB se trouve à 30 minutes en voiture des lieux d'hébergement.

Le transport sur le site sera assuré par l'organisateur et des navettes seront aussi disponibles pour un retour anticipé sur Dakar.



INFORMATIONS TECHNIQUES

Montage de l'exposition :

Vendredi 18 mars – Samedi 19 mars et Dimanche 20 mars

Ouverture de l'exposition :

Mardi 22 mars – de 11h à 18h30

Mercredi 23 mars – de 8h30 à 18h30

Judi 24 mars – de 8h à 18h

Démontage de l'exposition :

Vendredi 25 mars – à partir de 8h



DISPOSITIF DE COMMUNICATION



Une grande campagne de publicité et de presse moderne et une médiatisation concentrée autour des principaux supports nationaux et de la sous région, vont permettre de :

- mieux positionner cette première édition du Congrès des Maires ;
- vulgariser le contenu de l'événement ;
- partager avec le plus grand nombre les valeurs et les visons de l'AMS ;
- valoriser son image de marque.

• PARTENARAT AVEC UNE TÉLÉVISION LOCALE POUR UNE COUVERTURE QUOTIDIENNE

- Un partenariat sera noué avec la RTS ou le groupe Futur Media pour la diffusion tous les soirs durant le congrès d'un mini journal nommé "Le journal du Congrès". La capsule de 5 mns se fera en différé sur la chaîne à partir de 21h.
- La presse sous-régionale à savoir Africa 24 et Africable sera aussi invitée à la couverture quotidienne du congrès

• TV, RADIO, PRESSE ET WEB

- La diffusion de 50 spots tv sur la TFM, la 2STV et la RTS
- La diffusion de 40 spots sur Africa 24 et Canal+ Afrique
- La diffusion de 100 bandes annonce sur la RFM et Zik FM
- L'insertion de bandeaux et page presse dans le Soleil, l'Observateur et Nouvel Horizon
- L'insertions de Background Web sur Seneweb, le site du congrès et GFM.sn

Un site spécial congrès sera créé pour donner plus de crédit à l'événement mais aussi devra être un centre d'informations pour les participants, les exposants et aussi les journalistes qui pourront puiser en temps réel des éléments et communiqués de presse à diffuser.

• MAGAZINE DU CONGRES :

Un magazine sera remis à chaque invité dès son arrivée. Il s'agira d'un support qui permettra de présenter le congrès, les thèmes abordés ainsi que les différents partenaires qui accompagneront le projet

• PUBLIREPORTAGES PHOTOS DANS LES MAGAZINES NATIONAUX :

Quelques supports magazines feront paraître des pages de publireportages photos après l'évènement.

• DOSSIER ET COMMUNIQUE DE PRESSE :

Un dossier de presse et communiqué seront élaborés et envoyés aux organes média deux semaines avant l'événement pour assurer une meilleure promotion auprès du grand public et de la visibilité aux partenaires sponsors.

• SUPPORTS D'AFFICHAGE ET PRINT :

- 100 faces de 4X3 m dans les rue de Dakar ;
- 800 mémos remis aux participants à leur arrivé ;
- Des Roll-up et bâches pour brander et faire de la signalétique ;
- Des supports de décoration à l'extérieur du site ;
- Les badges nominatifs ;
- Des bornes numériques dans le centre ;

• PHOTOCALLS :

Un mur de logos des sponsors sera disposé à l'entrée du restaurant pour les photos souvenir des participants.

• RELATION DE PRESSE :

Les attachés de presse des personnalités étrangères invités participeront aussi activement à la diffusion des communiqués de presse à l'international et à la vulgarisation du congrès.



ams

association des maires du Sénégal



Congrès des Maires du Sénégal
Mars 2016

